



**Monsieur Fernand Etgen**  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg

Luxembourg, le 14 juin 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à Madame la **Ministre de la Santé** et Madame la **Ministre de l'Égalité entre femmes et hommes** concernant **les carnets de santé**.

Lors de la naissance d'un bébé, un carnet de santé est distribué aux parents dans les maternités. Les médecins y inscrivent divers renseignements (vaccinations, les courbes de poids et de taille etc.). Il se trouve qu'au Luxembourg ce document est traditionnellement délivré en deux couleurs, à savoir en rose pour un bébé de sexe féminin et en bleu pour un bébé de sexe masculin. Cette coutume reflète et reproduit des stéréotypes sexistes qui persistent encore trop souvent dans nos sociétés. Il s'ajoute que cette pratique ne tient pas compte de la réalité des bébés intersexes pour lesquels notre système classification binaire du sexe ne convient pas.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes :

1. **Mesdames les Ministres, partagent-elles mon avis que la distinction de couleur par sexe utilisée lors de la délivrance des carnets de santé reproduit des stéréotypes sexistes que notre gouvernement essaie de combattre par une politique d'égalité entre femmes et hommes ?**
2. **Mesdames les Ministres, peuvent-elles nous renseigner quelle couleur de carnet est actuellement choisie à la naissance d'un bébé intersexe ?**
3. **Compte tenu des considérations ci-dessus, Mesdames les Ministres, envisagent-elles d'introduire un modèle de carnet de santé unique ?**
4. **Mesdames les Ministres, envisagent-elles de numériser les informations inscrites dans le carnet de santé dans le cadre du dossier de soins partagé ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

**François Benoy**  
Député